



Message aux membres de Diavie

OBJET : Remboursement des pompes à insuline pour les personnes adultes vivant avec le diabète de type 1

Bonjour chers Membres de Diavie,

Diavie est soucieuse du mieux-être de ses membres et des personnes vivant avec le diabète. Nous sommes actuellement préoccupés par le dossier de remboursement des pompes à insuline pour les personnes adultes vivant avec le diabète de type 1 et nous vous partageons l'implication de Diavie dans ce dossier.

L'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) a produit en mai 2022, un avis au ministre de la Santé du Québec, Monsieur Christian Dubé. Cet avis évaluait les bénéfices et l'opportunité de la couverture publique des pompes à insuline et de ses fournitures pour les personnes vivant avec le diabète de type 1 diagnostiquées après l'âge de 18 ans, tout comme elle le fait depuis 2011, pour ceux diagnostiqués avant l'âge de 18 ans.

Dans son rapport, L'INESSS a fait une recommandation favorable au remboursement, à certaines conditions, de la pompe à insuline et ses fournitures par le régime public pour les personnes adultes vivant avec le diabète de type 1.

Diavie est d'accord avec la recommandation de l'INESSS et est d'avis que cette discrimination sur l'âge de la personne vivant avec le diabète ne devrait plus exister.

Diavie a transmis le 27 janvier 2023 au ministre de la Santé, une lettre cosignée des Dr Claude Garceau, interniste à l'IUCPQ (Hôpital Laval) et Dr John Weisnagel, endocrinologue et chercheur au CHUL (CHU de Québec) ainsi que de la présidente du conseil d'administration de Diavie, Madame Dominique Bérubé. Dans cette lettre, les cosignataires ont rappelé l'importance d'adhérer à la recommandation de l'INESSS afin de cesser l'iniquité entre les personnes vivant avec le diabète de type 1 adultes et enfants, d'autant plus, que la plupart des provinces canadiennes ont déjà un programme de remboursement de la pompe à insuline et ses fournitures pour la clientèle diabétique de type 1 juvénile et adulte.

Nous continuons d'être vigilants et nous poursuivons nos efforts de sensibilisation auprès des instances décisionnelles. Nous espérons vous informer du dénouement de ce dossier à la satisfaction des personnes adultes vivant avec le diabète de type 1.

De plus, si vous êtes touché ou préoccupé par cette situation, nous vous invitons à en faire part par courriel au directeur général de Diavie à l'adresse dmartineau@diavie.org et à communiquer directement avec votre député.

Sincères salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Dominique Bérubé', with a stylized flourish at the end.

Dominique Bérubé
Présidente du conseil d'administration